

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION

« LE PANIER DE DAM'GOELE »

Les futurs adhérents de l'association sus-désignée se sont réunis en assemblée générale le 18 septembre 2009, à 20h30, à la salle Louis Lumière, 77230 Dammartin-en-Goële, sur la convocation adressée par mail par Mme Aurélie Bordes, Présidente.

Etaient présents les membres du bureau, M et Mme Opoix (maraîchers) et les futurs adhérents.

Etaient à l'ordre du jour :

- Présentation des statuts
- Règlement des cotisations (liste principale et liste d'attente)
- Approbation du règlement intérieur
- Election du conseil d'administration
- Election du bureau
- Questions diverses

Le règlement de l'association a été lu en détails et adopté à l'unanimité par les participants.

L'adhésion à l'association a été fixée à 10 € et s'est faite sur place. Le quota de 40 adhésions/paniers nécessaire a l'accord préalable entre l'association et les maraîchers a été obtenu.

Le prix de 11.50 € pour les petits paniers et 16.50 € pour les grands paniers a été communiqué et adopté.

La livraison des premiers paniers devrait commencer en Avril 2010. Les modalités d'organisation de la réception et distribution des paniers par des volontaires de l'association sera précisée ultérieurement.

L'élection du conseil d'administration a été votée comme suit :

- Mme Aurélie Bordes est élue Présidente de l'assemblée à la majorité des voix
- Mme Marie Sarria est élue Secrétaire à la majorité des voix
- M. René Fischer est élu Trésorier à la majorité des voix

- M. Olivier Fischer, est secrétaire sortant

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Le président de séance :

